

FORMATIONS ACCUEIL TEMPORAIRE - AT04/2019

Améliorer le fonctionnement d'un accueil temporaire

(Analyse du fonctionnement d'un dispositif existant et des pratiques de l'équipe afin de définir les évolutions et les ajustements qui pourront s'avérer nécessaires)

Publics	Cette formation-action intéresse les gestionnaires de places d'accueil temporaire, les cadres et l'équipe de contact.
Objectifs	Remédier aux faiblesses du dispositif actuel – Améliorer la pratique de la structure Mise en place d'un plan d'action
Contenus	<p>Remédier aux faiblesses du dispositif actuel (J1): prise en compte du cadre juridique existant, difficultés rencontrées, adapter la structure à la variabilité de l'activité, développer les coopérations et les coordinations ;</p> <p>Améliorer les pratiques (J1) : organisation générale, dispositif de rapprochement offre/demande, traitement des demandes, préparation et conduite des séjours, participation des usagers, évaluation des séjours, documentation, questions budgétaires, formation, supervision des équipes</p> <p>Mettre en place d'un plan d'action et de sa feuille de route (J2) : recueil des attentes et des propositions, mise en regard avec les préconisations du formateur au regard des faiblesses constatées sur le dispositif existant, le tout servant de support à la phase de concertation interne qui permettra d'établir une feuille de route pour le plan d'action dont le principe sera retenu).</p> <p>Préparation d'une communication en direction des autorités de tarification en soutien de la direction.</p>
Durée	2 jours/14 heures – Possibilité d'une 3 ^{ème} journée avec travail sur le projet de la structure et rencontre avec le réseau, la MDPH, le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé si souhaité
Coût pédagogique intra	1 100 €/jour/une quinzaine de stagiaires max. + frais de déplacement formateur
Coût pédagogique inter	Cette formation-action ne se pratique qu'en intra
Formateurs	<p>Jean-Jacques Olivin, directeur du GRATH. Ancien chargé de mission auprès de la Secrétaire d'État aux Personnes Handicapées pour la mise en place de la réglementation de l'accueil temporaire. Membre du CNCPPH...</p> <p>Loïc Guilcher, ancien directeur d'établissement médico-social, a obtenu l'agrément médico-social de la 1^{ère} maison d'accueil temporaire pour enfants de tout handicap qu'il dirigeait, Diplôme d'Études Supérieures en Management et Marketing des Structures de l'Économie Sociale...</p>

Demande d'inscription

Organisme/Établissement :

Adresse :

Code postal Ville :

Nom et prénom de la personne à contacter :

Fonction.....

Tél. Fixe : Mobile : Courriel.....

Session en intra – précisez la période souhaitée (du-au)

Nombre de personnes à former